



Union Nationale des Pharmacies de France
Promouvoir un exercice libéral et responsable

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour que la profession ait un avenir ...

Paris, le 29 juin 2015

La marge des officines diminue constamment alors que les économies gouvernementales sur le médicament ne cessent de croître. La profession n'attire plus les étudiants et ne constitue plus un projet de vie : d'après un sondage¹ mené par l'UNPF, **40% des adjoints et 76% des titulaires n'ont pas confiance dans l'avenir de la pharmacie d'officine.**

Ce **constat d'urgence** nécessite de retrouver une stabilité juridique et économique pour pérenniser la pharmacie. Or, les négociations avec l'assurance maladie et le gouvernement sont au point mort car aucune enveloppe budgétaire n'est dédiée à la pharmacie.

L'UNPF propose, tout d'abord deux mesures, simples à mettre en place et sans coûts supplémentaires pour la collectivité : **autoriser les rétrocessions entre pharmaciens** et leur permettre de disposer de **locaux distincts de la pharmacie**, non ouverts au public, agréés par l'ARS et attachés à la licence de la pharmacie. Ces simples mesures permettraient de développer de nouvelles activités (vente en ligne, préparations, PDA...) génératrices de revenus.

L'UNPF demande, également, les **moyens d'innover** afin de **pouvoir offrir aux patients des services de qualité**. La **rémunération doit permettre de pérenniser les officines**. Or, les premiers retours sur la mise en place de la nouvelle rémunération montrent qu'elle ne sécurise pas l'économie officinale surtout dans les DOM, encore plus durement impactés par les baisses de prix. L'UNPF demande d'ailleurs à être intégrée à la négociation relative à la fixation des prix des médicaments au sein du CEPS.

Nous revendiquons la mise en place d'un **honoraires lié à l'acte** et le **décapage des produits de la 3^{ème} tranche** de la MDL qui bloque la rémunération du pharmacien concernant les médicaments les plus innovants, nécessitant le plus de conseils et dont la tendance est à la hausse. L'UNPF souhaite développer les **missions au comptoir** (bilans de médication, plans de prise, retours d'informations...) afin de repositionner le pharmacien sur son cœur de métier : **un pharmacien clinicien**.

¹ Les résultats du sondage seront publiés lors d'une conférence de presse en septembre

UNION NATIONALE DES PHARMACIES DE FRANCE



Union Nationale des Pharmacies de France

Promouvoir un exercice libéral et responsable

Enfin, Au-delà des revendications habituelles auprès des pouvoirs publics, nous pensons qu'il faut **repenser le modèle économique et juridique de la pharmacie**. Pour que la profession ait un avenir, il lui faut construire un **véritable projet** qui s'adresse à la fois aux titulaires, aux adjoints et aux étudiants.

L'UNPF y travaille activement et proposera un projet d'avenir (sous la forme d'un livre blanc) en septembre.

Contact presse : Anne Myon - 01 53 65 61 71 - amyon@unpf.org

UNION NATIONALE DES PHARMACIES DE FRANCE

Tél. : 01.53.65.61.71
Fax : 01.47.04.70.15

web:<http://www.unpf.org>
E-mail:unpf@unpf.org

57, rue Spontini
75116 PARIS